

# Guerlédan. La plus longue passerelle du monde au-dessus du lac, pari contesté du Centre-Bretagne

OF Laetitia JACQ-GALDEANO. Publié le 18/02/2022 à 11h00

En Centre-Bretagne, deux communautés de communes étudient la construction d'une passerelle accessible à tous, y compris aux personnes handicapées, à quinze mètres au-dessus du lac de Guerlédan, entre les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Mais un collectif d'opposants au projet s'est constitué à Saint-Aignan (Morbihan), où arriverait la passerelle.



Hervé Le Lu, vice-président de la communauté de communes Loudéac communauté Bretagne centre et Yann Jondot, parrain du projet de passerelle au-dessus du lac de Guerlédan, devant l'endroit où serait aménagé l'équipement. |

Une brise légère taquine l'immense miroir d'eau de [Guerlédan \( Côtes-d'Armor\)](#), deuxième lac artificiel de [Bretagne](#) (4 km<sup>2</sup>). Les oiseaux piaillent. Les quelques randonneurs aussi. Trônant en majesté sur l'horizon, le barrage du même nom scintille sous le soleil frileux de février. La carte postale est parfaite.

## « Le magnifique enfin à portée de tous »

Sur son fauteuil roulant tout terrain, [Yann Jondot, ambassadeur de l'accessibilité des maires ruraux](#) de France et des maires bretons, savoure l'instant. « **Le lac de Guerlédan, c'est un endroit fabuleux, avec une faune et une flore magnifiques. Pourquoi ne pas le partager avec tous, les personnes âgées, les sportifs, les personnes souffrant de tous les handicaps ?** »

Lui et Hervé Le Lu, vice-président de la communauté de communes [Loudéac](#) communauté Bretagne Centre (Côtes-d'Armor) et maire de Guerlédan, ont en tête une nouvelle carte postale du lac : [dès l'été 2023, un siècle après la construction du barrage, une passerelle accessible à toutes les personnes valides et handicapées](#) volerait la vedette à l'édifice de béton datant de 1923. Elle relierait deux rives du lac et deux départements bretons, de la commune de Guerlédan (Côtes-d'Armor) à Saint-Aignan (Morbihan). « **Ce serait à une quinzaine de mètres au-dessus de l'eau. Les gens comme moi auraient l'impression de voler, un sentiment de liberté,** s'enthousiasme Yann Jondot. **Le magnifique serait enfin à portée de tous.** »

## « Un projet vertueux »



Un visuel du projet de passerelle universelle qui relierait Guerlédan (Côtes-d'Armor) à Saint-Aignan (Morbihan). |

Le Centre-Bretagne vise haut. Cette passerelle « **d'accessibilité universelle** », gratuite, serait la première du genre et la plus longue du monde, avec 445 m de platelage au-dessus de l'eau, une longueur totale de 505 m, des espaces de croisement pour fauteuils roulants, une signalétique en braille et une pente quasiment plane (moins de 5 %) pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite. Une prouesse technique rendue possible par la société d'ingénierie Alpes-Ingé (Isère). « **Ce n'était pas gagné**, raconte Alexis Le Priellec, directeur de l'office de tourisme Bretagne Centre. **Mais ce sont des spécialistes. Ils ont fait des passerelles au Costa Rica ou à Lisbonne.** »



La passerelle de 505 m relierait les communes de Saint-Aignan et Guerlédan. | INFOGRAPHIE OUEST-FRANCE

Le projet, évalué entre 2,8 et 3 millions €, est étudié depuis 2020 par les communautés de communes Loudéac communauté Bretagne Centre (Côtes-d'Armor) et Pontivy communauté (Morbihan). Mais, alors que la validation de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) est attendue sous peu, le rêve du Centre-Bretagne semble diviser les communes de Guerlédan et de Saint-Aignan.

La première est favorable à « **ce projet vertueux** », résume son maire Hervé Le Lu, parce qu'elle « **permettrait de donner à tous l'accès au lac, un croisement de voies de randonnée** ». La seconde a approuvé d'une courte voix (8 contre 7 au conseil municipal) la poursuite des études en octobre 2021. Mais l'opposition au projet n'y désarme pas et s'est structurée dans [un collectif qui annonce un deuxième rassemblement sur le site d'accès à la passerelle, samedi 19 février 2022](#).

## « On nous présente un dossier quasiment ficelé »

Cette bataille rangée entre pro et anti est lourde de conséquences pour Saint-Aignan puisqu'elle a entraîné, lundi 7 février, [la démission du maire, Gilles Cadoret, lassé de l'ambiance « pas saine » au sein de son conseil municipal](#). « **Cette passerelle est un beau projet qui n'aura pas les désagréments décrits par les opposants** », a plaidé l' élu une ultime fois dans nos colonnes en annonçant qu'il jetait l'éponge.

Que reprochent les opposants à la passerelle ? Son prix et la crainte de nuisances. « **Propreté, sanitaires, bruit, on n'a pas eu de réponse à ces questions. On nous présente un dossier quasiment ficelé alors que je demande un débat public avec les habitants de Saint-Aignan**, s'insurge Eric Le Denmat, premier adjoint de Saint-Aignan, opposé à la poursuite des études. **Les 3 à 4 millions qui seront investis au final seraient plus utiles pour éviter la fermeture de services de l'hôpital.** »

Sauf que, rappelle Xavier Hamon, président de Loudéac communauté Bretagne Centre, « **mettre de l'argent dans l'hôpital ne fait pas partie des compétences des communautés de communes. Nous avons la chance d'avoir ce magnifique poumon vert. Pourquoi ne pas valoriser ce formidable outil qui créerait un trait d'union entre deux départements bretons, conforterait notre économie locale et contribuerait à donner une image positive et novatrice du Centre-Bretagne ?** »



Samedi 5 février, Max Le Moullec a annoncé la création d'un collectif d'opposition au projet de passerelle à Saint-Aignan, au cours d'un premier rassemblement. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

## « Rien n'est encore décidé »

Fort du vote favorable des deux communautés de communes, des deux conseils municipaux et du soutien financier des deux Départements, l'élu espère avancer sur « **ce projet atypique, à la symbolique très forte** » et entrer dans une phase opérationnelle d'ici « **deux à trois mois avec les études pour l'accessibilité à la passerelle** ».

Le collectif, lui, fourbit ses armes. Eric Le Denmat dénonce « **le lieu d'implantation du pylône d'accès** », côté Saint-Aignan, « **dans un espace naturel sensible, à côté d'un site classé** », sur une parcelle appartenant au Département du Morbihan et non à la commune.

« **Rien n'est encore décidé dans ce projet**, tempère Bernard Le Breton, président de la communauté de communes Pontivy communauté (Morbihan). **Nous allons poursuivre les études pour voir comment le projet peut s'intégrer le mieux possible dans l'environnement. Il ne nous viendrait pas à l'idée d'aller raser 5 000 m<sup>2</sup> de terrain pour faire un grand parking, côté Saint-Aignan. Quand nous aurons des choses un peu plus précises, nous les présenterons aux conseils municipaux.** » Et l'élu de garder le cap : « **Saint-Aignan a voté pour, nous continuons d'avancer.** »

## La passerelle la plus grande du monde sera-t-elle victime d'une « petite guéguerre » ?

La passerelle la plus grande du monde, ce rêve « **original et magnifique** » du Centre-Bretagne sera-t-elle la victime collatérale d'une guerre de clochers larvée ? Dans ce territoire rural, qui vit en partie du tourisme vert, personne ne veut y croire. Et pourtant... Hervé Le Lu voit derrière l'opposition de Saint-Aignan « **l'esprit de revanche** » de la commune que ses défaites juridiques auraient rendue « **chafouine** ».

Le maire de Guerlédan, commune nouvelle née de la fusion de Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen en 2017, fait ainsi référence [au contentieux juridique de plusieurs années que Saint-Aignan a mené](#) – et perdu - pour s'opposer au fait que la nouvelle commune, sa voisine d'en face, ait pris le nom de « Guerlédan ». Saint-Aignan, qui possède un lieu-dit Guerlédan depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sur son territoire communal, estimait être légitime sur ce nom.

## « Ce serait un gâchis à la française »

Eric Denmat, premier adjoint de Saint-Aignan, réfute cette théorie – « **Cela n'a rien à voir avec cela** » - mais il ne convainc guère. Yann Jondot, parrain du projet qui s'apprête à solliciter des subventions d'État, exhorte les opposants de Saint-Aignan « **à ne pas prendre ce projet en otage dans des conflits personnels. Ce serait un gâchis à la française, comme il n'en faut plus** ». Tandis que Bernard Le Breton, président de Pontivy communauté, en appelle à la raison. « **On ne peut pas rester sur des vieux contentieux**, exhorte l'élu. **Dans quarante ou cinquante ans, ce sera toujours la petite guéguerre entre les deux rives ? Il y a un moment où il faut avancer pour l'intérêt général.** »